

L'HOPITAL DE LA VILLE DE ROANNE

DU XVIIe SIECLE A NOS JOURS

La charité, vertu théologique de l'amour du prochain, s'est manifestée par la création d'hôpitaux dont les hôtes étaient les malheureux. Le malheur frappait les malades qui réclamaient des soins et les malchanceux : enfants abandonnés, vieillards solitaires, exclus de la société, soit temporairement comme les chômeurs, soit définitivement comme le quart monde actuel, routards et mendiants. Les hôpitaux ont été construits là où vivaient ou bien passaient les malheureux.

Au Moyen Age la région roannaise était toujours traversée par les anciennes voies romaines qui reliaient Lyon à l'Atlantique, à la Gaule belgique et à la Bretagne. Après la guerre de Cent Ans ces voies sont restaurées. Le grand chemin royal relie Villefranche-sur-Saône à Roanne.

En 1428, Louis XI crée les relais de poste. Roanne devient un point de jonction entre les voies terrestres et la voie fluviale du cours de la Loire qu' empruntent notamment l'ambassadeur d'Aragon portant ses lettres de créance à Louis XI en 1474 et François Ier se rendant à Lyon en 1523.

Mais les voyageurs les plus nombreux sont les marchands, leurs commissionnaires ou leurs charretiers. Ils conduisent des convois de vivres (grains, huiles, vins, poissons), de tissus ou d'autres denrées.

Les plus modestes d'entre eux sont les colporteurs avec leurs caisses remplies de pacotille et d'almanachs. Les plus pauvres sont proches de mendiants mais ils gagnent leur vie occasionnellement en faisant office de journaliers agricoles, de perruquiers, de tailleurs, d'apothicaires, de chirurgiens, de rebouteux, d'arracheurs de dents.

D'autres sont de véritables travailleurs saisonniers se rendant chaque année dans les mêmes régions : scieurs de long du Forez, fabricants de sabots, de charbon de bois. Lorsque les Bourbons ont voulu renfermer les mendiants, ils ont recommandé avec insistance à la maréchaussée de ne pas entraver les déplacements d'honnêtes travailleurs indispensables à l'économie du royaume.

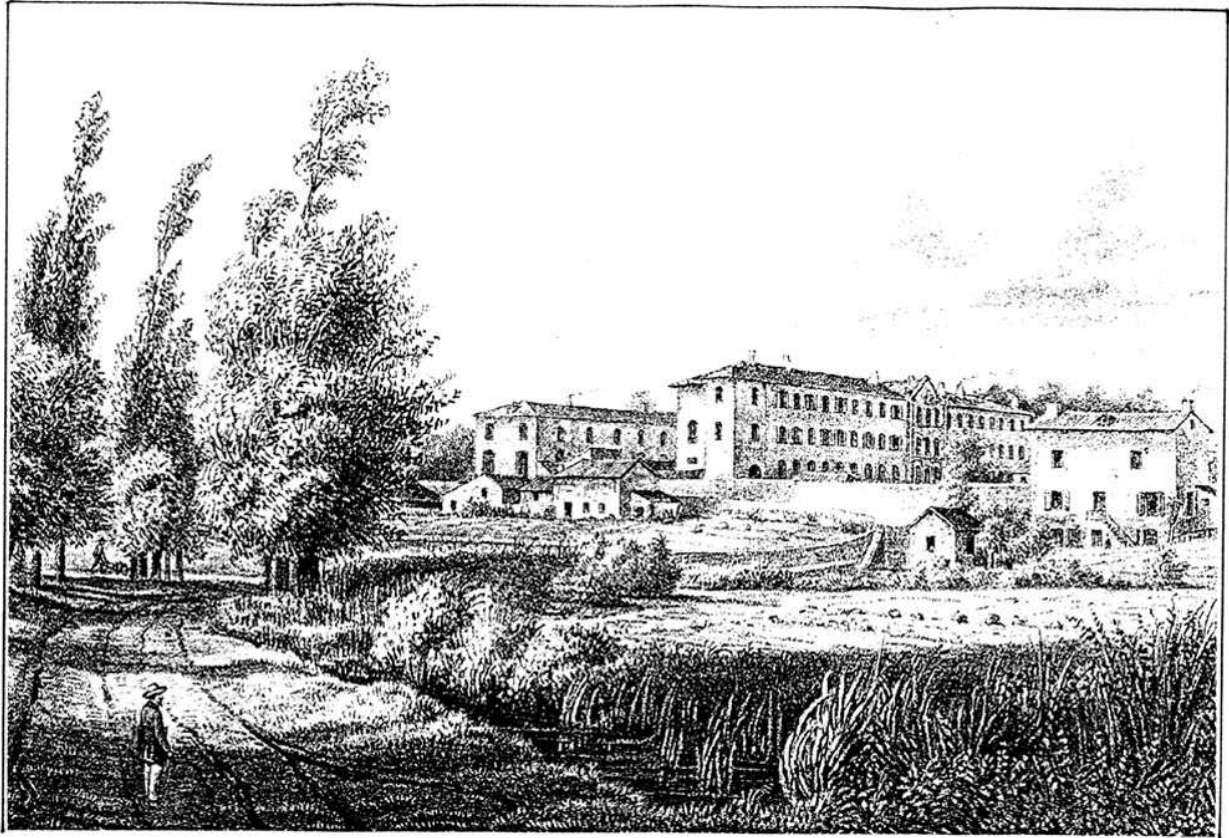
Ces voyageurs ont besoin de trouver sur leur chemin des gîtes d'étape pour se mettre à l'abri, se restaurer et au besoin se soigner. Les plus riches comme Montaigne s'arrêtent aux relais de poste, à l'auberge ou chez des amis mais les plus pauvres sont accueillis dans les hôpitaux à moindres frais.

Mademoiselle Gonon a relevé dans le Forez les noms d'une trentaine d'hôpitaux qui ont bénéficié de donations testamentaires au Moyen Age. Ces hôpitaux étaient souvent le long des routes, dans des localités devenues aujourd'hui petits villages ou hameaux comme le Ménard vers Saint-Jean-Saint-Maurice, ou Souternon vers Saint-Germain-Laval. Ces refuges sont entretenus par des confréries qui se dévouent pour aider les pèlerins et les malheureux.

A Roanne, en 1317, une pièce d'archive consultée par Guillien en 1863 fait état d'une "petite maison composée de trois chambres basses dont l'une était habitée par le personnel préposé à la garde, la deuxième par les pauvres prêtres et religieux de passage ; la troisième était destinée aux malades et dans cette chambre se trouvaient placés huit lits". L'hôpital était gouverné par de simples domestiques sous la direction de deux recteurs nommés par la Ville. Peu de renseignements nous sont parvenus jusqu'en 1577 date de construction des bâtiments de la communauté actuelle (lithographie de Noirot).

AU XVIIe SIECLE

Les archives ont été mieux conservées. A la sortie des guerres de Religion, "la guerre, la peste, la famine sont en vogue" écrit un chroniqueur. Les troubles de la Fronde aggravent la désorganisation de l'économie. Il y a des "émotions populaires" en 1648-1649.



Hôpital de Roanne. (d'après lith. L. Noiroi).

La ville

Cependant la ville se développe car les guerres de Religion l'ont relativement épargnée. La navigation sur la Loire suscite des activités artisanales et commerciales. Le père Coton, confesseur d'Henri IV, fonde le collège des Jésuites qui formera une élite cultivée, même après le départ de l'ordre.

D'autre part les châtellenies du Crozet, de Saint-Maurice, de Saint-Haon-le-Châtel et de Cervières sont réunies au duché du Roannais et, en 1688, l'appareil administratif est transféré à Roanne par François de Lafeuillade.

La bourgeoisie des officiers du duché et du royaume va coexister avec la bourgeoisie commerçante. Le rôle d'échevin revient aux officiers ; ils doivent surveiller la répartition des impôts ; ils portent le titre "d'échevins recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu et marguillier". Mais, au cours des ans, ce poste fut peu envié car les échevins étaient responsables sur leur fortune personnelle de l'équilibre des comptes ; si bien que, cent ans plus tard, en 1751, deux élus échevins demandent l'annulation de leurs élections car "ils ont le malheur d'être malades la plus grande partie de l'année. Ils ne savent ni lire, ni écrire. Enfin ils sont hors d'état de faire la fonction d'échevin, soit par défaut de fortune, soit par défaut de capacité. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que le nombre d'assistants était beaucoup moindre que le nombre de voix que les suppliants ont eu." Effectivement un voiturier, un tailleur de pierres, un teinturier avaient été élus sans avoir ni l'instruction ni la fortune nécessaire.

Les couvents prospèrent : Capucins, Ursulines, dames de Sainte-Elisabeth. La population compte environ 4 200 habitants en 1680. L'industrie de la bourrasse se développe annonçant la naissance de l'industrie du tissage.

L'hôpital

En 1638, l'hôpital s'agrandit grâce au don d'Antoine de Gilbertès, "archidiacre de l'église de Lyon, vicomte du Chambon, baron de Condrieu... qui cède tout l'enclos du couvent que les révérends pères capucins avaient au dit Roanne au territoire de Saint-Julien et qui appartient au dit seigneur Dugilbertès".

Lors de l'épidémie de peste de 1653 l'hôtel-Dieu surchargé, mal géré, faisait fuir les passants dans la rue par son odeur. En 1664, le lieutenant général du bailliage de Valence de la Minardière décide de faire venir des soeurs hospitalières à l'instar de celles de Montbrison pour redresser la situation ; mais elles ne viennent pas.

En 1667, le duché de Roannais étant acquis par François d'Aubusson le roi dépêche un envoyé qui dicte ce rapport après sa visite à l'hôtel-Dieu :

"Par nous, Jean Nau, conseiller du roi... nous ordonnons que les hommes et les femmes étant au dit hôtel-Dieu soient séparés en différentes chambres aussitôt qu'il y aura des logements suffisants au dit hôtel-Dieu pour séparer les hommes des femmes malades. Sera mise une cloison de bois pour séparer la dite chambre en deux, pour être les hommes d'un côté et les femmes malades de l'autre, sans qu'il puisse y avoir dans la dite cloison aucune porte ni ouverture qui puissent donner quelques communications des hommes avec les femmes malades. Faisons défense au sieur Girot, à sa femme et à tout autre ci après concierge de vendre du vin aux étrangers ni attirer aucune personne dans le dit hôtel-Dieu, y coucher ni recevoir aucun sans permission des dits recteurs à peine d'être chassé avec du fouet."

Des religieuses n'étant toujours pas arrivées en 1668, Jeanne de Lamure décide avec son mari Pierre de réorganiser l'hôpital. Elle est la belle-soeur de Jean de Lamure, l'historien du Forez. Pierre de Lamure décède en 1671. En 1672 sa veuve entre à l'hôpital avec sa nièce Renée de Chetin et Anne Létang pour servir les pauvres. Elle lègue "deux domaines à Noailly de 6 000 livres ; plus 2 000 livres en papier et les dommages et intérêts qui lui ont été adjugés pour lesquels on a offert 3 000 livres. La dite donation à charge de la nourriture pendant sa vie et celle de la dite demoiselle Chetin et d'Anne Létang pour servir les pauvres et quantité de meubles tant pour elle que pour les filles, ces ressuyants en cas que ces deux vissent à mourir avant elle, ou sortir d'en nommer deux autres à leur place."

Pendant que Jeanne de Lamure réforme l'hôpital le médecin attaché à l'hôtel-Dieu est Pierre Gontier. Il naît le 15 avril 1621 d'Aimé Gontier et d'Anne Miraud, bourgeois de Roanne. Après des études au collège, il part pour Paris où il étudie la médecine sous la protection du doyen Guy Patin qui a laissé le souvenir d'un esprit exceptionnellement vif.

A Roanne Pierre Gontier écrit un traité en trois volumes : "Exercitationes hygiasticæ". L'un d'eux a été traduit au siècle dernier par Octave de Viry membre de la Diana (présent à la séance d'installation en 1862). Pierre Gontier dit dans cet ouvrage que "les eaux minérales de Saint-Alban sont d'une grande utilité dans la gravelle, les ulcères de jambes, les pâles couleurs, l'ictère, la suppression des règles, les affections hystériques, la mélancolie hypocondriaque, les coliques bilieuses et celles des peintres". Il donne tous les détails sur la cure thermale : le nombre de verres d'eau, l'exercice physique, pas de sieste, coucher tôt après avoir pris un bouillon sans herbe.

Pierre Gontier avait à l'hôpital un collègue chirurgien, Jean Valence. La chirurgie commence à s'organiser dans la région. Le 21 avril 1648, les chirurgiens se séparent des barbiers-barbants ou barbiers-perruquiers-étuvistes. A Roanne la communauté des chirurgiens est administrée par deux chirurgiens jurés royaux et deux prévôts élus tous les deux ans. En 1693 il édictent "les statuts et règlements pour la communauté des maîtres chirurgiens jurés royaux de la ville, bailliage, ressort et dépendance de la ville de Roanne". Au siècle suivant les chirurgiens s'instruisent en suivant les cours organisés à Lyon. Le plus célèbre maître sera Pouteau (1724-1775) qui a laissé son nom à une fracture de l'avant-bras.

AU XVIII^e SIECLE

La ville

A la fin de la Régence, Roanne a 4 200 habitants. Vers 1725 l'industrie roannaise est encore réduite à l'artisanat mais, dit Goninet (l'historien roannais), "nous sommes à la fin d'une période et à l'aube d'une évolution riche de promesses mais à l'aube seulement." Le tissage se modifie. "Le tixier qui file la toile de lin et de chanvre fait place au tisserand qui file le coton" écrit Houssel.

Mulsant, Flachet, Philippe Desvernay furent les pionniers de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Si la verrerie fut éphémère, les tuileries, briqueteries, faïenceries et papeteries prospérèrent. Un Anglais, Alcock, reçoit en 1757 l'autorisation de "créer une manufacture de quincaillerie, taillanderie et bijouterie façon Angleterre". Roanne paraît une ville active aux voyageurs ; l'un d'eux qui traverse la ville en 1788 écrit : "Au point du jour, je traversais Roanne qui me parut une ville considérable. Elle fait un grand commerce d'entrepôts et de commissions. Des petites charrettes traînées par des boeufs viennent journellement lui apporter du vin que l'on dépose sur son port pour être chargé sur des bateaux que la Loire transporte à Paris ou ailleurs." Outre le charbon et le vin, Goninet (à qui j'emprunte cette citation) ajoute que le fleuve transporte la quincaillerie et les rubans de St-Etienne, le chanvre et les petits poissons du Forez, les toiles du Beaujolais et nombre de produits qui transitent du sud vers le nord.

La population de la ville se monte à 6 500 habitants en 1760 et 7 600 en 1788. C'est plus que la croissance due à la seule natalité ; il y a donc une immigration des habitants des campagnes annonçant la naissance du prolétariat ouvrier du XIX^e siècle.

L'hôpital

L'hôpital initialement de huit lits monte à douze lits au XVII^e siècle après la réorganisation de Madame de Lamure. En 1719 les religieuses augustines de Saint-Etienne envoient trois sœurs à Roanne qui remettent de l'ordre car, après Madame de Lamure l'hôpital a été victime de détournements de fonds au détriment des malades. Les religieuses augustines soignent les malades à l'exception des contagieux (galeux, teigneux), des vérolés et des femmes enceintes.

Les vieillards, les enfants abandonnés, les vagabonds et mendiants en bonne santé pour qui Louis XIV a créé les hôpitaux généraux ou hôpitaux de charité sont envoyés à la maison de Charité de Roanne qui nouvellement établie, peut recevoir en 1724 : 20 invalides et 30 valides.

La Charité n'a pas de médecin. Elle fait appel le cas échéant à un médecin de l'hôtel-Dieu. A la délibération de 7 janvier 1762, "le bureau pour la régie intérieure de la maison" précise que "seront reçus 12 pauvres enfants de l'un et l'autre sexe reconnus sains".

Le 12 avril 1762 cette clause est appliquée : "comme il a été reconnu et constaté depuis longtemps par médecins et chirurgiens, Claude Charrier enfant reçu à la maison est atteint du mal des écrouelles qui est un mal contagieux et incurable. Le bureau a arrêté qu'il sera mis hors de la maison pour éviter la communication de son mal aux autres enfants, et cependant, comme il n'a ni père ni mère il a été délibéré que tous les matins la maison lui fournira la soupe et le pain qu'il viendra prendre à la porte sans entrer à l'intérieur."

En effet il ne pouvait pas non plus entrer à l'hôtel-Dieu qui ne soignait pas les contagieux. Cette maison de charité qui apprend la filature et le tissage du coton aux enfants en même temps que la lecture, l'écriture, le calcul et la religion va rapidement périr. Vingt ans après sa création, en 1781, il ne reste que deux enfants. Et on lit sur le registre en 1782 "plus un sou en caisse."

En 1789, les hôpitaux sont placés sous la tutelle de la commune ; la Révolution commence. D'après l'inventaire du 25 nivôse an IV (15 janvier 1796) l'hôpital comprend une salle d'hommes de 25 lits, deux salles de femmes, une de 14 lits et une de 4 lits, en tout 43 lits. L'hôpital ci-devant hôtel-Dieu, rebaptisé hospice d'Humanité doit en plus des civils recevoir de nombreux militaires. Comment la population va-t-elle être soignée ?

Les soins aux malades en dehors de l'hôpital

Les médecins, chirurgiens, apothicaires se rendaient au domicile des malades ou bien recevaient chez eux ceux qui pouvaient se déplacer. Certains malades n'osaient pas se plaindre quand leurs économies avaient fondu avec l'inaction ; on les appelait les "pauvres honteux".

Les petites confréries du Moyen Age qui ont survécu et qui restent "ouvertes à la fois à la fraternité des métiers, aux oeuvres d'assistance et aux gestes de piété¹" viennent à leur aide.

La confrérie pour le rachat des captifs est fondée à Roanne en 1644, celle des agonisants en 1706. En même temps, au XVIII^e siècle, les sociétés philanthropiques des francs-maçons se développent, celle de Roanne est copiée sur celle de Villefranche.

¹ R. Taveneaux, préface pour A.M. Gutton, "Confréries et dévotions sous l'Ancien Régime", éd. Lyonnaise Art et Histoire, 1993, 3, quai Claude-Bernard, Lyon".

A la réunion du 1^{er} avril 1714 de la confrérie des dames de la Charité de Saint-Galmier il est donné ces précisions minutieuses : "on portera à chacun de ces infirmes² trois livres de viande. On a cru qu'il serait plus à propos de leur porter tous les jours une portion de leur viande parce que n'étant pas alités, ils peuvent facilement faire cuire leur pôt à leur fantaisie ; mais quand il y aura des malades détenus au lit, les visiteuses feront cuire le pôt et elles en feront la distribution selon le règlement."

L'hôpital lui-même distribuait des vivres et des médicaments aux malades de la ville. Ainsi le 17 octobre 1684 Messieurs Gaulne et Oudaille, recteurs de l'hôtel-Dieu, décident "qu'il sera donné à la veuve Languedoc demeurant près les capucins de cette ville de Roanne 4 livres de pain chaque semaine par le dit hôtel-Dieu pour lui aider à nourrir ses deux enfants."

Les traitements aux XVII^e et XVIII^e siècles

Les médecins du XVII^e et XVIII^e siècle n'étaient pas désarmés contre la maladie :

. Les mesures d'hygiène, le lavage des plaies au vin ou à l'alcool, le lavage des pansements étaient utilisés déjà par Ambroise Paré (1509-1590). L'isolement des contagieux, le nettoyage par le feu étaient de règle.

. Les traitements manuels dataient de plusieurs siècles : incision d'abcès, réduction de fractures ou de luxation, avulsions dentaires, ablation de corps étrangers civils ou militaires.

. L'accouchement a fait de grands progrès au XVIII^e siècle.

. Les drogues des apothicaires n'étaient pas toutes sans valeur. Les apothicaires s'étaient séparés des épiciers par une charte de 1617. Ils ont essayé de mettre de l'ordre dans leur profession et notamment de distinguer les médicaments généralement considérés comme efficaces de ceux vendus par les charlatans qui comptaient sur la crédulité et même la superstition du public.

Les critiques adressées aux apothicaires doivent être analysées. La plus simpliste tire un effet comique de termes désuets que le système métrique et la chimie mettront longtemps à chasser du langage courant : les mots désignant les préparations, électuaire, onguent, opiat..., les unités de mesure, once, drachme, scrupule...

Plus sérieusement, on peut rire de termes pompeux prêtant à confusion : le "sang de dragon" n'a rien à voir avec le monstre fabuleux terrassé par saint Michel, ni avec la cavalerie légère du maréchal de Villars. C'est une gomme extraite d'un arbre, le "draco dracanae". Certains mots évoquent une idée morale : "la poudre de sympathie". D'autres prêtent à confusion : les "yeux d'écrevisse" sont des pierres d'écrevisse extraites de l'estomac de cet animal. Elles sont composées de calcaire rejeté au moment de la mue.

Nous répugnons à certains traitements animaux broyés, grenouilles avalées vivantes en cas de phthisie, excréments séchés. Certains médicaments doivent leur réputation à l'exotisme : poudre de momie ou de reliques lointaines, corne de rhinocéros (utilisée jusqu'à notre époque, ce qui menace la survie de cette espèce animale). Il y a certes de nombreuses recettes purement fantaisistes. L'abbé Canard cite celle-ci pour guérir les bubons pesteux :

"Mettre de petits poulets vifs ayant le cul plumé sur les bubons ou tumeurs qui accompagnent la peste et les tenir en leur serrant le bec afin qu'ils soient contraints d'attirer l'air par le cul le venin avec."

Ces recettes comiques ont ridiculisé les apothicaires. Elles ont masqué leurs grandes connaissances en botanique, leur technique pour concentrer les principes actifs des plantes, seuls médicaments accessibles avant la naissance de la chimie avec Lavoisier et l'analyse et la synthèse avec Berthelot et Gay-Lussac.

Au XIX^e siècle

La Révolution a ruiné l'hôpital de Roanne. Selon le rapport du 16 janvier 1806 à la commission administrative "il se forme à la veille de la Révolution une communauté nombreuse de religieuses hospitalières et par la suite des temps les dots apportées par elles avaient produit un capital de plus de deux cent mille livres ainsi que d'autres dons faits à l'hôpital qui formèrent un revenu suffisant pour l'entretien de cette communauté et de cinquante et quelques lits destinés à recevoir les malades."

² Sus-nommés.

La loi de messidor an II déclare biens nationaux les biens formant la dotation des hôpitaux et donne l'administration à la régie des domaines nationaux... Il fut remboursé à l'hôpital un capital de 363 780 francs en monnaie de nulle valeur, 121 331 francs entre les mains du receveur de l'hôpital et 242 331 francs entre les mains du receveur des domaines nationaux.

Un autre effet de cette loi fut d'enlever à l'hôpital de Roanne les moyens de subsister dans son ancien état et de supprimer une partie des services qui étaient administrés autrefois aux pauvres malades.

Enfin fut rendue la loi du 16 vendémiaire an V (26 octobre 1796) qui rendit aux hôpitaux définitivement leurs biens, mais qui ne leur rendit "que ceux qui étaient encore existants".

En 1818, l'administrateur Alcock constate que "l'administration de l'hospice civil de Roanne presque entièrement renouvelé en décembre 1817 trouve cet établissement dans une situation déplorable... réduit à un tel dénuement que cet hospice de pauvres ne pouvait presque plus recevoir que ceux d'une extrême misère".

Cependant Napoléon ainsi que Louis XVIII avaient déjà entrepris les réformes utiles au rétablissement de l'économie.

Dumoulin³ a retracé les étapes de cette évolution :

"Napoléon encourage les expositions nationales. C'est en 1801 que les tissus de laine et ceux de coton parmi lesquels figurent les toiles de Roanne sont remarqués.

C'est là que Jacquard obtient une médaille de bronze et c'est là aussi que figurent les premiers crayons de la manufacture que Conté vient de créer. Aux expositions suivantes, parurent les métiers perfectionnés de filature et de tissage.

En 1806 Roanne y prit une part importante. Mais cette année 1806 la fermeture du marché espagnol et des marchés extérieurs, notamment les colonies, provoque une crise.

En 1800 l'industrie cotonnière employait mille cent cinquante et un ouvriers. Elle en avait perdu quatre cent quatre-vingt-douze en six ans.

Les broches étaient au nombre de quatre cent trois en 1800 et de deux cent onze en 1806. Mais à partir de 1818 la situation va se redresser. En 1835 le nombre des broches (ce qui suppose presque partout la filature mécanique) était de soixante mille en activité. Le nombre des métiers s'élevait à trois mille produisant une valeur d'un million de francs et mettant en oeuvre trois cent cinquante mille kilos de coton par an qui, après filature représentait une somme de un million quatre cent quarante mille francs."

Devant la chambre consultative des métiers, le 28 mars 1838, le maire, Monsieur Gubian, disait que "la population ouvrière de la ville déjà considérable tendait à s'accroître encore : les nouvelles maisons de commerce, les manufactures importantes qui s'y établissaient, jointes au mouvement qu'imprimerait certainement le canal et le chemin de fer à notre industrie en général ne pouvaient tromper cette prévision".

Dumoulin conclut la description de l'état de l'industrie en 1848 en ces termes :

"L'industrie du coton prenait une extension considérable forçant celle du lin à lui céder la place. Le tissage de la soie s'implantait sur la rive droite de la Loire. Les tanneries, les tuileries, les papeteries, les chapelleries, la mousseline, les broderies prenaient place à côté des anciens corps de métier et Roanne complétait son outillage industriel par la création d'une halle aux toiles et la pétition d'un tribunal de commerce et d'un conseil des prud'hommes. Mais la période de 1848 à 1889 débuta par une crise ! Le commerce était nul et la classe ouvrière pâtit plus que par le passé."

Nous trouvons un écho de cette crise dans la délibération de la commission administrative de l'hôpital de Roanne du 20 décembre 1856 :

"La commission administrative vu la cherté excessive des denrées alimentaires... attendu que les maisons de bienfaisance doivent multiplier leurs soins en raison de l'augmentation des malheureux dont le nombre va toujours croissant ; attendu que les revenus de l'hôpital seront insuffisants pour faire face à ces dépenses ; qu'il ne reste plus au trésor aucune réserve disponible et qu'en conséquence les admissions de malades devront forcément être restreintes si le gouvernement ne vient pas à notre aide, prie monsieur le préfet de vouloir bien prendre cette demande en considération et de comprendre l'hospice de Roanne dans la répartition des crédits mis à sa disposition."

³ Maurice Dumoulin, "En pays roannais", réédition de l'ouvrage de 1892, éd. du Bastion, 1993, p. 192 et sq.

Après cette parenthèse reprenons le récit de Dumoulin :

"En 1849 sur une population de quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept habitants formant l'agglomération de Roanne, de Riorges et du Coteau on comptait huit cent quatre-vingt-seize ouvriers en coton. Sur ce nombre cinq cent quatre-vingt-dix-sept travaillaient dans les ateliers, fait absolument nouveau, et deux cent quatre-vingt-dix-neuf seulement restaient disséminés et travaillaient chez eux.

Roanne, à elle seule, comptait neuf tissages, neuf teintureries, une filature, deux moulinages. Le Coteau : vingt-six métiers. Riorges : une filature de douze cents broches. La tannerie et la corroierie prenaient corps : celle de M. Fortier-Beaulieu avait eu jusqu'à cent vingt-cinq ouvriers. Les charpentiers en bateaux fabriquaient en moyenne trois cents bateaux par an."

Dumoulin étudie en détail les salaires ouvriers. Voici sa conclusion pour 1848 :

"En travaillant trois cents jours par an à un franc quarante l'ouvrier touchait, tous frais de fabrication déduits, quatre cent vingt francs par an. Or les statistiques établissent, qu'à cette époque, il fallait quatre cent vingt francs à un ouvrier seul pour vivre et mille francs pour un ménage de trois personnes. On voit l'écart.

C'est pourquoi fut fondé le 9 décembre 1845 la société de bienfaisance des ouvriers tisserands, fileurs et teinturiers de la ville de Roanne afin de "se prêter mutuellement secours dans les maladies, les infirmités et la vieillesse". Ils avaient été précédés en 1819 par la caisse de secours mutuels et prévoyance des ouvriers de la Loire.

Pendant la période qui va de 1848 à 1870, les établissements mieux installés, mieux conduits, perfectionnent leurs fabrications, ouvrent des débouchés et produisent avec honneur et succès les résultats de l'industrie roannaise. A côté du textile roannais et de la soierie de Charlieu, la tannerie Fortier-Beaulieu emploie cent cinquante ouvriers aux salaires variant entre trois francs et trois francs cinquante par jour.

La papeterie fondée à Villerest par les Montgolfier reprise par Rabourdin occupe cent cinquante ouvriers gagnant un franc soixante-quinze à trois francs pour les hommes, quatre-vingts centimes pour les femmes, soixante-dix centimes pour les adolescents et quarante centimes pour les enfants. La tricoterie toute nouvelle occupe deux mille femmes et enfants."

A partir de 1871, l'industrie textile bénéficie de l'annexion par les Allemands de la Lorraine et des tissages de Mulhouse. Dumoulin continue :

"D'autre part à la suite de l'initiative des frères Raffin de faire construire une usine mécanique, l'industrie des cotonnades, dit le rapport de 1889, "arrive à son apogée ; des commandes arrivent de toutes parts. La clientèle dédaignant la cotonne à main ne veut plus que celle qui sort du métier."

Bernard Guiffault écrit : "A Roanne on compte trois tissages mécaniques en 1874, quinze tissages avec quinze mille unités en 1880, une vingtaine d'affaires avec onze mille métiers en 1889."⁴

En schématisant l'essor industriel de Roanne a connu trois périodes :

- . La première moitié du siècle,
- . De 1850 à 1870,
- . De 1871 à 1914.

Chacune de ces périodes étant plus prospères que la précédente au point que, à la fin du siècle, la commission administrative de l'hôpital n'hésitait pas à solliciter la générosité des "millionnaires qui ne manquent pas dans cette ville". Comment ont répondu les habitants de la ville, millionnaires ou non, à l'appel de l'hôpital ruiné par la Révolution ?

L'action des bienfaiteurs

Quelle a été l'action des bienfaiteurs dans la première moitié du siècle ? Sept donateurs ont légué par testaments rédigés dans les années révolutionnaires sept mille cent quatre-vingt-dix livres.

Les registres signalent trente donateurs depuis 1803. Les dons de l'an XI ne dépassant pas chacun quelques dizaines de livres puisque huit donateurs offrent ensemble quatre cent quatre-vingts livres. A partir de 1809 jusqu'à 1851 exclusivement quinze donateurs lèguent au total vingt-cinq mille cent cinquante francs. En un demi-siècle trente bienfaiteurs ont fait don à l'hôpital de trente-deux mille huit cent vingt francs.

⁴ Bernard Guiffault, "Le Roannais", Centre d'études foréziennes, Université de St-Etienne, 1993.

De 1851 à 1871, dix-huit donateurs lèguent cent quinze mille trois cent quarante livres. Parmi ces donateurs, Madame Moreau lègue le château du Marais et Monsieur Fleury apporte à la caisse de l'hôpital quarante mille francs frais déduits.

De 1871 à 1901, quarante-quatre donateurs ont versé un million deux cent soixante-dix-sept mille huit cents francs parmi lesquels quatre dons considérables qui ont permis de construire les bâtiments. Ce sont ceux de Barthélemy Brison, Claude Bochard, Pierre Depierre et Henri Cherpin.

De 1901 à 1914, douze donateurs ont légué six cent trente et un mille francs. De plus, Monsieur et Madame Henri Dumarest font construire le pavillon de chirurgie que les "Dames de France" équipent en grande partie.

L'influence des dons et legs sur la croissance de l'hôpital

En 1806, selon le rapport de la commission administrative du 6 janvier, nous avons vu que l'hôpital possédait "cinquante et quelques lits". Après le legs Fleury de 1864 l'hôpital peut faire face à la réquisition de l'autorité militaire : "Comme l'hospice s'est engagé à fournir soixante-douze lits à l'autorité militaire" il a fallu agrandir et pour cela un grenier est converti en salle militaire.

Le 8 septembre 1891 le legs Claude Bochard est destiné à la construction d'un asile de convalescents de quarante à cinquante lits. En 1897 la maternité se compose de deux salles de six lits chacune. En 1907 le pavillon Dumarest abrite quarante-huit lits de chirurgie. En 1908 un asile de vieillards est prévu pour cinquante personnes au minimum et soixante-quinze au maximum.

La destination des dons

Certains donateurs s'en remettaient à l'administration ou à la mère supérieure pour user de leurs dons dans l'intérêt des malades. Mais la plupart voulait contribuer à une action précise. On l'a vu, les très gros bienfaiteurs construisent des bâtiments. D'autres offrent des matériels coûteux : radiologie, chirurgie, stérilisation.

Les plus modestes veulent acheter du linge, des meubles ; l'un d'eux veut envoyer des orphelins de guerre à la montagne. Le radio-club de Roanne offre des postes de T.S.F. en 1926. Un grand nombre crée des lits pour les communes environnantes car au XIX^e siècle une partie des ressources de l'hôpital provenait des impôts locaux et il était donc normal d'accorder la priorité aux habitants de la ville. Des habitants des communes voisines léguaient donc tout naturellement des sommes pour créer des lits réservés en priorité à leurs concitoyens de Renaison, Villerest, etc.

D'autres fois les dons sont plus égoïstes : faire brûler, in memoriam un cierge de un kilo à l'Assomption, faire célébrer des messes pour les donateurs. Il faut mettre à part les dons des pensionnaires. Ils versent à l'hôpital une somme d'argent dont le revenu permettra de les entretenir. Certains sont en chambre commune, d'autres en chambre particulière qu'ils aménagent et meublent à leur goût en instituant l'hôpital légataire de leurs meubles, linges et vêtements.

Les mobiles des donateurs

Mis à part les dons à la mémoire d'une fille, d'un fils, d'un parent, il est impossible de savoir, d'après les registres de délibérations de la commission administrative, quel mobile poussait les donateurs. Un lointain ancêtre des bienfaiteurs du XIX^e siècle déclarait bien "n'avoir d'autre objet que l'intérêt du Seigneur dans la satisfaction volontaire et désintéressée de le servir en servant les pauvres" les chrétiens, pauvres et riches, étant partie intégrante du corps du Christ.

Après la Réforme et la contre-Réforme, chaque chrétien cherche à faire son salut individuel par de bonnes actions, entre autres les dons aux hôpitaux.

Au siècle des Lumières l'amour de l'humanité volontiers proclamé poussera aussi aux donations. A la Révolution, les hôtels-Dieu sont rebaptisés hospices d'humanité : le 13 juin 1819, la commission administrative prend des mesures pour que "les malades trouvent à l'hospice les soulagements qu'ils ont droit d'attendre de l'humanité".

Après la tourmente révolutionnaire on croit généralement au Progrès par la science. L'économie politique explore de nombreuses voies : les philanthropes saint-simoniens sont influencés par le positivisme d'Auguste Comte. Les francs-maçons, les différents mouvements socialistes dont le marxisme, les christianismes sociaux catholiques et protestants s'attellent alors

au char du Progrès qui amènera l'humanité à la société idéale. Les bienfaiteurs de l'hôpital de Roanne, cultivés, ouverts sur l'étranger par leurs voyages professionnels (surtout l'Angleterre et l'Allemagne où Bismarck applique ses idées sociales), sont influencés par ce bouillonnement d'idées.

En fait le silence des bienfaiteurs a permis de leur prêter des intentions moins généreuses. Ces patrons dynamiques soignent leur matériel : ils mécanisent le tissage et sont toujours à la pointe du progrès technique. Les métiers délicats sont aux mains d'ouvriers habiles qui font partie intégrante de l'outil de production. Il faut donc les entretenir eux aussi en bonne santé dans des hôpitaux de bonne qualité.

Certains patrons avaient été frappé par la condition ouvrière que Flora Tristan décrit ainsi après la visite d'un atelier roannais :

"Nous entrâmes dans un atelier-cave où soixante à quatre-vingts malheureux étaient là travaillant sur deux rangs de métiers qui prenaient jour, de chaque côté, au moyen de petites fenêtres fermées. Comment donner l'idée de l'atmosphère chaude humide et puante qui régnait dans ce baigne ?... Tous les malheureux tisserands qui sont là sont en général des jeunes gens de la campagne très vigoureusement constitués. Cependant leur pâle mine atteste une souffrance qui les mine... Je le répète : le maire de Roanne souffrant cela, c'est tolérer, c'est autoriser l'assassinat ! et sur trois mille artisans !"⁵

Les comptes rendus moraux et sanitaires des rapports annuels de commission administrative de l'hôpital indiquaient chaque année que les phthisiques étaient de loin les plus nombreux. Voici par exemple celui de 1870 présenté le 18 juillet 1871 :

"Il n'y a eu aucune épidémie et les maladies les plus fréquentes ont été les fièvres intermittentes et simples, quelques cas de fièvre typhoïde et quelques autres de variole. En général la mortalité a surtout atteint les phthisiques (souligné dans le texte), ce genre de maladie est assez fréquent dans la classe ouvrière de notre ville dont l'industrie exige le travail dans des endroits frais et humides."

Et la commission demande au maire "de prendre avec le conseil municipal des mesures en ville pour remédier à cette situation". Or ces commissions administratives comprennent plusieurs patrons. Comment peuvent-ils admettre la triste hygiène des ateliers, se montrer intransigeants lors des grèves dures du XIX^e siècle à Roanne et faire des dons considérables à l'hôpital ? Les documents d'archives de l'hôpital de Roanne sont muets sur ce point.

Il est heureusement aisé de répondre à une autre question sur l'attitude des bienfaiteurs. Elle a été posée souvent. Voici un auteur parmi d'autres : "Il est facile de penser que ces donateurs considèrent l'hôpital comme un terrain d'essai où vont se découvrir et mettre au point les techniques modernes dont ils vont profiter dans leurs cabinets privés car, comble de générosité (ou choix judicieux), les donateurs ne se font pas soigner à l'hôpital. Qu'en penser ?"

Les archives nous renseignent. Au XIX^e siècle (jusqu'à la guerre de 1914) les soins aux malades ont été révolutionnés par quatre découvertes :

- . L'anesthésie générale en 1846.
- . La bactériologie de Pasteur et son école à partir de 1880.
- . Les applications pratiques de l'électricité essentiellement l'éclairage, la force motrice.
- . La découverte des rayons X en 1895.

Au milieu du siècle, l'anesthésie générale donne un essor considérable à la chirurgie en supprimant la douleur du malade opéré. A Montbrison, le 14 mars 1847, le docteur Rey, médecin de l'hôpital, écrit un article dans le "Journal de Montbrison" où il relate une anesthésie générale qu'il a pratiquée sur un malade(6)[Roger Garnier, "Une première chirurgicale dans la Loire", Bulletin des amis du musée Joseph Déchelette, 1990.] :

"Cent vingt grammes d'éther sulfurique très pur, c'est-à-dire exactement privé par une rectification récente des acides sulfuriques et de l'alcool qu'il contient ordinairement en excès, furent introduits dans un ballon de verre dont la large ouverture devait être fermée par un bouchon préalablement traversé par deux tubes, l'un de verre à l'aide duquel l'air extérieur pouvait s'introduire dans la capacité du vase, l'autre flexible, en caoutchouc, qui devait servir aux inspirations.

Nous introduisîmes l'un des tubes dans la bouche de la malade en lui expliquant le but que nous nous propositions et nous l'engageâmes à aspirer la vapeur dont l'un de nous favorisait le dégagement en réchauffant le flacon dans ses mains pendant qu'un autre maintenait les narines rapprochées. Au bout de quelques minutes cette femme qui, peu d'heures auparavant, s'était émue vivement de la douleur que lui

⁵ Bernard Guiffault, "Le Roannais", p. 141.

causaient les sinapismes appliqués aux jambes, ne sentait plus les pincements les plus énergiques ; ses paupières s'affaissaient ; la respiration devint profonde et le pouls se ralentit sensiblement.

C'est alors que, d'après la méthode dit circulaire, l'amputation du bras gauche fut habilement pratiquée par le docteur B en présence des médecins de l'hôpital, de Monsieur D, chirurgien aide-major au 66e de ligne et du docteur D, médecin distingué de Saint-Etienne.

Pendant toute la durée de cette amputation ordinairement accompagnée d'horribles souffrances, la demoiselle Fréry n'a pas fait entendre un seul gémissement, n'a pas tenté le plus léger mouvement pour se soustraire au contact galvanique de l'acier qui divisait les chairs à huit centimètres au-dessus du membre envahi par le sphacèle.

Elle paraissait dormir d'un sommeil dont nos interrogations présentes ne pouvaient la tirer et qui ne cessa que lorsque le pansement était sur le point d'être achevé...

A l'heure où nous écrivons cette malheureuse affirme encore n'avoir éprouvé aucune souffrance. Elle garde à peine un souvenir confus de ce qui s'est passé dans la matinée du 9 mars...

Nous ne prétendons pas attacher à ce fait toute l'importance que les personnes étrangères à l'art médical pourraient y trouver, le sujet de cette observation étant une pauvre fille, peu intelligente et dont la sensibilité probablement obtuse à l'état normal a peut-être subi un degré d'affaïssement ou d'engourdissement notable par suite de la commotion cérébrale qui a dû résulter de nombreuses chutes et secousses qu'elle a éprouvées en roulant sur un sol pentueux et très inégal⁶.

Mais quelle que soit la part de l'éther dans cette intervention, le souvenir de cette opération silencieuse et dans laquelle l'impassibilité de la victime contrastait d'une façon si étrange avec les hurlement et les efforts des malheureux que nous nous souvenons avoir vus sous le couteau des chirurgiens... restera longtemps gravé dans la pensée de ceux qui en ont été les témoins.

Il y restera surtout comme le point de départ d'une voie nouvelle inconnue dans laquelle la médecine trouvera matière à soulager l'humanité souffrante."

Mais l'éther et les autres gaz anesthésiques sont inflammables et explosibles au contact de la flamme du gaz ou de pétrole. Il faudra attendre l'exposition parisienne de 1912 sur les applications de l'électricité à l'éclairage pour que le 12 juillet 1912 "la maison Lanthelme et Landier propose un diffuseur électrique sans ombre portée, de leur invention... diffuseur complet grand modèle avec réflecteur de 45 cm, vasque de 40 cm pour 5 lampes Wottan et Tantale".

Jusqu'à cette époque, seuls les très grands maîtres de la chirurgie mondiale (cinq ou six peut-être) pouvaient intervenir sur le cou ou l'abdomen parce qu'ils avaient à leur disposition des ingénieurs opticiens qui utilisaient au mieux la lumière du soleil par des jeux de loupes et de miroirs très longs à installer.

De plus la découverte de l'asepsie des instruments et des linges opératoires entraînera l'emploi de stérilisateurs à gaz puis électriques de 200 litres donc volumineux et fixes placés dans une salle de stérilisation à côté de la salle d'opération où resplendit le scialytique.

Comment procédait donc les chirurgiens roannais, montbrisonnais et autres au XIX^e siècle

Le docteur Coutaret (1832-1895), chirurgien de l'hôpital de Roanne de 1862 à 1882, nous renseigne dans son livre "25 ans de chirurgie dans un hôpital de petite ville..." édité en 1885. Il écrit, page 67 :

"La salle d'opération de l'hôpital est pitoyablement disposée pour les chirurgiens. On n'y voit goutte à quatre heures du soir par les plus beaux jours de l'été, l'unique fenêtre donnant sur une cour de constructions élevées. Quand on se dispose à opérer on doit chercher son jour ou allumer des bougies⁷ que de fois j'ai maugréé contre ces déplorables dispositions..."

On comprend que les chirurgiens aient préféré opérer au domicile des malades si celui-ci était éclairé par de larges fenêtres donnant sur des jardins ou sur la campagne. C'est tout naturellement que Coutaret chargeait dans son cabriolet à deux roues : une boîte à instruments chirurgicaux, des attelles pour fractures, des antiseptiques (acide phénique, eau de javel, teinture d'iode), des flacons d'éther pour l'anesthésie (souvent administrée par le médecin local) et une boîte de tissus fraîchement lavés pour les pansements.

⁶ Cette personne avait été renversée et cruellement mordue par un chien.

⁷ Donc il ne pouvait pas utiliser l'éther (N.D.L.R.).

Si l'on ajoute qu'à l'hôpital la promiscuité des malades entraînait des contaminations (le tuberculeux infectait ses voisins par exemple) on comprend que les malades couraient moins de risques chez eux, s'ils ne logeaient pas dans des taudis surpeuplés.

Ce n'est que dans les maternités, où l'on ne pratiquait pas l'anesthésie et où un éclairage électrique banal avec une ampoule suffisait, que des femmes aisées entraient quelquefois pour les accouchements à hauts risques. A Roanne, dès 1888, les registres de population classent les accouchées en filles-mères, veuves et femmes mariées. Le rapport moral annuel se félicite chaque année de l'augmentation du nombre des femmes mariées souvent clientes privées de l'accoucheur ou de la sage-femme.

On peut donc répondre à la question posée : "Les donateurs ne se font pas soigner à l'hôpital. Qu'en penser ?" Les hôpitaux n'étaient utiles qu'aux mal logés ; ils ne présentaient que des inconvénients pour les habitants vivant en famille, dans des logements propres, bien éclairés et disposant de chambres individuelles.

Epilogue : "l'entre deux guerres"

Entre les deux guerres de 1914-1918 et de 1939-1945 les donateurs jouent encore un rôle important.

Les pavillons des contagieux et des tuberculeux ont été construits en grande partie grâce à Louis Flandre. Le service de radiologie moderne est équipé par Fortier-Beaulieu. Stéphane Faisant offre un don important pour un pavillon d'enfants à annexer à la maternité. André Marchand lègue toute sa fortune. En 1925 Francisque Rochard crée un bâtiment d'hydrothérapie. Claude et Lucien Desbenoit donnent un terrain de 7 600 m² où sera construit le pavillon Desbenoit détruit en juin 1994 pour donner de l'espace à la maternité actuelle.

Mais un nouveau financement commence à prédominer avec l'institution de la sécurité sociale. Le 12 octobre 1950 le financement du nouveau bloc de 400 lits baptisé par la suite René Leriche sera assuré par :

- . Une subvention de l'Etat : 20 %
- . Une subvention de la Sécurité sociale : 40 %
- . Une subvention de la Ville de Roanne : 40 %

Les donateurs ne disparaîtront pas pour autant. Parmi eux notons la Caisse d'épargne, l'Association des anciens marins qui équipaient chaque année dans chaque service une chambre de malades.

Dernièrement, le 29 novembre 1988, a été fixée une plaque dans le service de radiothérapie qui indique :

"Ce service de radiothérapie inauguré le 29 novembre 1988 par Monsieur Bernard Kouchner secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire a été réalisé grâce à la participation de la mutualité et de la population roannaise qui ont largement répondu à un vaste élan de solidarité lancé par "Espoir roannais" (solidarité contre le cancer), association créée par l'U.S.M.A.R⁸ le 26 septembre 1984."

Depuis cette époque, dans les années quatre-vingt-dix du siècle, la ligue nationale contre le cancer et l'association "Espoir, Santé, Harmonie" ont financé des équipements anti-cancéreux.

Les donateurs améliorent ainsi l'hôpital avec une souplesse et une précision ponctuelle très efficace.

Conclusion

L'évolution de la ville et de l'hôpital pendant quatre siècles a été influencée par l'histoire de l'économie, de la médecine et des mentalités.

L'économie était fondée au XVII^e et au XVIII^e siècle sur le commerce routier et fluvial et sur la présence de l'administration du duché. Au XIX^e et au XX^e siècle elle reposait sur le développement de l'industrie notamment textile, les grands travaux (chemin de fer, canal, églises, usines...).

Les progrès de la médecine ont rendu les hôpitaux de plus en plus techniques. Dans la première moitié de XX^e siècle, la stérilisation, l'éclairage scialytique, la radiologie suppriment la chirurgie à domicile. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'anesthésie en circuit fermé avec

⁸ L'U.S.M.A.R. est l'union des sociétés mutuelles de l'arrondissement de Roanne.

intubation, la réanimation, le développement considérable des examens paracliniques, la fibroscopie, les traitements par perfusion, les épurations rénales imposent des hospitalisations de courte durée. Les soins infirmiers et de soutien à domicile retrouvent une nouvelle jeunesse ; ils ne sortent pas le malade de chez lui ; ce qui est bon pour son moral.

L'évolution des mentalités a également agi sur l'évolution de l'hôpital : l'idéologie du bonheur de l'homme par la charité a été remplacée par l'idéologie de solidarité entre les citoyens. Une politique sociale a rendu prépondérante l'action de l'Etat, des collectivités régionales et locales et des organismes sociaux. Grâce à ces organismes l'hôpital de Roanne s'est agrandi en 1993 de l'espace Jean-Bernard agréablement construit suivant les canons de l'architecture hospitalière contemporaine. Mais la qualité des soins qui seront prodigués dans cet hôpital dépendront, comme par le passé, de l'expansion économique de la ville.

Docteur Francis GOUTORBE

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la ville :

- . Goninet Marcel, "Histoire de Roanne", Horvat, 1976.
- . Guiffault, "Le Roannais", Centre d'études foréziennes, 1993.
- . Dumoulin Maurice, "En pays roannais" 1882, rééd.. éd. du Bastion (1993)

Histoire hospitalière

- . Coutaret C. L., "Vingt-cinq ans de chirurgie dans un hôpital de petite ville et à la campagne", Paris, bibliothèque municipale de Roanne.
- . Gutton A.M., "Confréries sous l'Ancien Régime", éd. Lugd, Lyon.
- . Marchand F., "Pauvreté et assistance à Roanne sous l'Ancien Régime", mémoire de maîtrise histoire 1989-1990, Lyon III.
- . Marquet L., "Roanne son plat pays et l'assistance hospitalière sous l'Ancien Régime", mémoire de maîtrise histoire 1990, Lyon II.
- . Thinard P., "7 siècles de bons soins, chronique de l'hôpital de Roanne" (Bibliothèque municipale de Roanne).

Travaux personnels directement utilisés pour cet article avec leur bibliographie propre :

- . "Histoire de l'hôpital de Roanne...", édition fondation Mérieux 1990.
- . "Histoire de quelques hôpitaux du Forez".
- . Communications présentées à la Diana de 1990 à 1994.
- . "Hôpital et grossesse à Roanne du début du XIX^e à la fin de la seconde guerre mondiale". (Ces ouvrages sont déposés à la Diana, à Montbrison)
- . "Histoire de quelques hôpitaux du Vaucluse", archives départementales d'Avignon et Médiathèque.